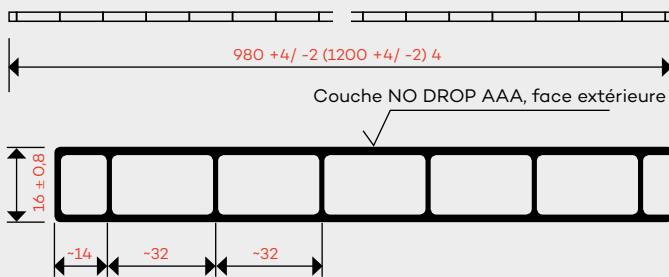
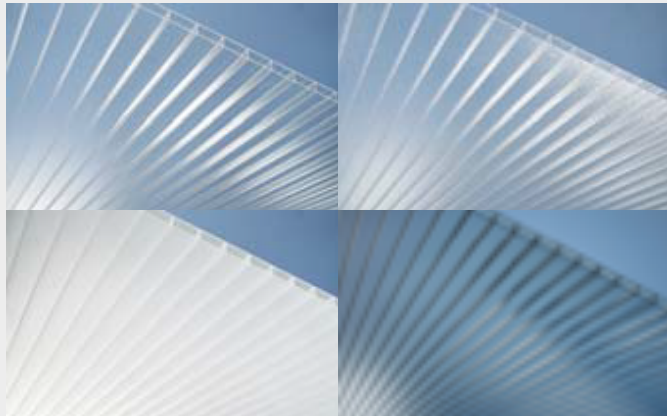


PLEXIGLAS®
plaque double paroi alvéolaire

PLEXIGLAS® Resist AAA SDP 16/980 (1200)-32



Coupe transversale d'une plaque PLEXIGLAS® Resist AAA SDP 16 (dimensions en mm)



Produit et avantages

La double plaque alvéolaire PLEXIGLAS® Resist* AAA SDP 16 est une plaque transparente permettant de réduire le développement d'algues et disposant d'une résistance durable aux intempéries, fabriquée en verre acrylique à résilience modifiée (polyméthacrylate de méthyle, PMMA).

* Brevet européen 733 754

Les plaques PLEXIGLAS® Resist AAA SDP 16 sont adaptées aux

- Toitures de terrasse
- Abris de voitures
- Auvents
- Vérandas
- Serres
- Jardins d'hiver
- Bandes vitrées plates / bombées
- Façades
- etc.

Aperçu des avantages des plaques PLEXIGLAS® Resist AAA SDP 16

- Ralentissement du développement d'algues, de mousses, etc. à la surface des plaques
- Réduction considérable des corvées de nettoyage
- Traitement anti mousse entièrement atoxique et biologiquement neutre
- Résistance extrême aux rayons UV et garantie anti-jaunissement valable 30 ans**
- Protection remarquable contre l'excès de rayonnement UV négatifs
- Manipulation sûre et simple
- Contribution aux économies d'énergie et à la réduction des émissions de CO₂
- Résistance à la grêle et valeur énergétique d'1 joule garantie 10 ans
- Divers coloris au choix

Traitement anti mousse (AAA)

Reposant sur une nanotechnologie moderne, ce traitement anti mousse est le fruit d'un perfectionnement apporté au revêtement NO DROP*** dont la qualité et le succès ne sont plus à prouver. Il est appliqué au cours

** Se aplica a planchas alveolares PLEXIGLAS® incoloras según la declaración de garantía

*** Europ. Patent 149 182

PLEXIGLAS®

plaque double paroi alvéolaire

d'un processus supplémentaire, directement durant la production des plaques alvéolaires. Combiné au revêtement, le rayonnement UV naturel du soleil empêche que les algues, mousses, pollens et salissures en tout genre adhèrent à la plaque et les dissout instantanément. Allié au célèbre effet NO DROP, la prochaine averse se chargera d'éliminer quasi totalement les dernières traces de salissures.

Activation du traitement anti mousse (AAA)

Le nouveau revêtement NO DROP AAA est recouvert d'une couche protectrice. Cette dernière est éliminée par l'eau de pluie ou de condensation. La couche NO DROP AAA est ensuite active. Elle peut également être lavée manuellement à l'aide d'une éponge et d'eau ou activée par lavage au jet.

Performances et instructions d'entretien

Le revêtement NO DROP AAA agit en interaction avec le rayonnement UV naturel du soleil. Afin de garantir une efficacité optimale ainsi qu'une incidence maximale des rayons UV à la surface des plaques, nous recommandons de nettoyer les toitures en plaques PLEXIGLAS® une fois par an selon les instructions d'entretien. Dans des conditions climatiques particulièrement défavorables, on peut, en dépit du traitement anti mousse, observer un développement d'algues qui sera néanmoins nettement réduit.

Comportement structurel

Distance entre les appuis

Grâce à un soutien plat sur les 4 faces, la double plaque alvéolaire PLEXIGLAS® Resist AAA SDP 16/980 ne nécessite aucun support transversal supplémentaire en-deçà d'une charge de 1000 N/m². Pour des charges plus importantes ainsi qu'une largeur de plaque de 1200 mm, il convient d'appliquer les distances spécifiées dans le tableau. Le comportement structurel du matériau PLEXIGLAS® Resist AAA SDP 16 peut être déterminé en s'appuyant sur le guide ETAG 010 (Guide d'agrément technique européen pour systèmes de toiture autoportants transparents). Celui-ci prend en compte une profondeur d'insertion des plaques alvéolaires dans le profil d'installation de 20 mm. En cas de profondeur d'insertion inférieure, la distance entre les appuis doit être réduite en conséquence.

Distance entre les appuis [m]

Charge [N/m ²]	980 mm	1200 mm
750	Aucune panne transversale	Aucune panne transversale
1000	Aucune panne transversale	4,0
1250	4,2	3,1
1500	3,4	2,8
1750	3,1	2,6
2000	2,9	2,5
2250	2,7	2,4
2500	2,5	2,2
2750	2,4	2,1
3000	2,3	2,0

PLEXIGLAS®

plaque double paroi alvéolaire

Caractéristiques techniques (valeurs indicatives)

Longueurs de livraison	2000 à 7000 mm
Coefficient de transmission lumineuse τ_{D65}	
Incolore ORS22 NO DROP AAA	Env. 86%
Blanc WRS22 NO DROP AAA	Env. 74%
Gris 7RS22 NO DROP AAA	Env. 45%
Coefficient de transmission énergétique globale g	
Incolore ORS22 NO DROP AAA	Env. 82%
Blanc WRS22 NO DROP AAA	Env. 73%
Gris 7RS22 NO DROP AAA	Env. 60%
Coefficient de transmission thermique k	2,5 W/m ² K
Coefficient de dilatation linéaire α	0,09 mm/m ² K
Possibilité de dilatation due à la chaleur et à l'humidité	Env. 6 mm/m
Température d'utilisation max. sans charge	70 °C
Valeur d'insonorisation pondérée (évaluée)	Env.24 dB
Rayon de cintrage à froid min. admissible	2400mm (150 × épaisseur de plaque)

Comportement au feu

- En matière de comportement au feu, les plaques PLEXIGLAS® répondent à la classe européenne E selon la norme DIN EN 13501.
- En cas de combustion, PLEXIGLAS® ne dégage presque aucune fumée conformément à la norme DIN 4102 et peut être éteint facilement.
- Les gaz de combustion dégagés par PLEXIGLAS® ne sont pas fortement toxiques selon la norme DIN 53436 et ne sont pas corrosifs selon la norme DIN VDE 0482-267.
- En cas d'incendie, les surfaces vitrées en plaques PLEXIGLAS® intégrées au toit peuvent s'ouvrir par fusion et ainsi permettre l'évacuation de fumées et de chaleur.

Tabelle weicht von der deutschen Versin ab. Bitte prüfen!

Röhm GmbH
Acrylic Products

Riedbahnstraße 70
64331 Weiterstadt
Allemagne

www.plexiglas.de
www.roehm.com

® = marque déposée

PLEXIGLAS est une marque déposée de Röhm GmbH, Darmstadt, Allemagne.
Certifié selon DIN EN ISO 9001 (qualité) et DIN EN ISO 14001 (environnement)

Ces informations ainsi que toute recommandation y afférent reflètent l'état des développements, connaissances et expérience actuels dans le domaine visé. Toutefois, cela n'entraîne en aucun cas une quelconque reconnaissance de responsabilité de notre part et ce, y compris concernant tous droits de tiers en matière de propriété intellectuelle. Nous nous réservons le droit d'apporter tout changement utile justifié par le progrès technologique ou un perfectionnement interne à l'entreprise. Le client n'est pas dispensé de procéder à tous les contrôles et tests utiles au produit.

Il devra en particulier s'assurer de la conformité du produit livré et des caractéristiques et qualités intrinsèques de ce dernier. Tout test et/ou contrôle devra être effectué par un professionnel averti ayant compétence en la matière et ce sous l'entière responsabilité du client. Toute référence à une dénomination ou à une marque commerciale utilisée par une autre société n'est qu'une indication et ne sous-entend en aucun cas que des produits similaires ne peuvent également être utilisés.